

## **Deuxième SPAC français : Racine conseille Xavier Niel, Matthieu Pigasse et Moez-Alexandre Zouari dans le cadre de la création de 2MX Organic, nouvel acteur européen de la consommation durable, alternative et responsable**

**Racine conseille Xavier Niel, Matthieu Pigasse et Moez-Alexandre Zouari dans le cadre de la création du deuxième SPAC Français, 2MX Organic (la « Société » ou « 2MX »), société destinée à réaliser des acquisitions dans la production et la distribution de biens de consommation durables, de son introduction en bourse et de la levée de fonds correspondante sur le compartiment professionnel du marché réglementé d'Euronext Paris. Portés par une vision alternative, les fondateurs ont pour ambition de bâtir un nouvel acteur majeur européen.**

Cette société prend la forme d'une société anonyme. Véhicule d'acquisition (dit « **SPAC** » - *Special Purpose Acquisition Company*) nouvellement constitué et immatriculé en France, 2MX Organic lance une levée de fonds d'un montant de 250 millions d'euros à 300 millions d'euros. L'offre est réservée aux investisseurs qualifiés. La Société sera cotée à Paris, sur le compartiment professionnel du marché réglementé d'Euronext Paris.

A travers la création de 2MX Organic, Xavier Niel, Matthieu Pigasse et Moez-Alexandre Zouari mettent la complémentarité de leur expertise et leur savoir-faire au service d'une ambition partagée : faire corps avec les nouvelles attentes des consommateurs et relever les grands défis de nos sociétés contemporaines en matière de consommation. L'objectif est clair : permettre aux consommateurs européens de consommer mieux, à un prix accessible, en quantité suffisante et en toute sécurité.

2MX Organic est ainsi fondée dans le but d'acquérir une ou plusieurs sociétés opérant en Europe, à forte responsabilité sociale et environnementale, et intervenant principalement dans le secteur des biens de consommation (l'« **Acquisition Initiale** ») – production et distribution.

Au sein de 2MX, Moez-Alexandre Zouari occupe la fonction de Directeur Général et Xavier Niel et Matthieu Pigasse sont membres du conseil d'administration aux côtés de Cécile Cabanis, Rachel Delacour, Anne le Lorier, et Gilles Piquet Pellorce, nommés en qualité de membres indépendants en application des stipulations du code Afep-Medef, ainsi qu'Edouard Lacoste en qualité de censeur du conseil d'administration de 2MX Organic.

Racine a conseillé les fondateurs et la société dans le cadre de cette opération, dont l'équipe était menée par :

- Maud Bakouche et Bruno Cavalié, associés, Bernard Laurent-Bellue, of counsel, Bruno Laffont, conseil ainsi qu'Elodie Dupuy et Alice Malaisé, avocats, sur les aspects corporate et boursier de l'opération ;
- Fabrice Rymarz, associé, Quentin Cournot, Laure Guthmann, avocats et Romain Taugourdeau, juriste, sur les aspects fiscaux.

Racine avait également conseillé Mediawan et ses fondateurs dans le cadre de la création du premier SPAC constitué en France en 2016 visant à créer un leader européen indépendant des contenus audiovisuels premium, et de l'acquisition initiale portant sur Groupe AB.

White & Case ont conseillé Deutsche Bank et Société Générale avec une équipe menée par Thomas Le Vert, associé, assisté de Jean Paszkudzki, counsel, Boris Kreiss et Isabelle Touré-Farah. Max Turner, associé, est intervenu sur les aspects de droit américain, et Alexandre Ippolito, associé, assisté de Claire Sardet, sont intervenus sur les aspects de droit fiscal.

Stéphane Sabatier, associé et Annie Maudouit-Ridde, avocat du cabinet Winston & Strawn à Paris ainsi que David Sakowitz, Associé et Ben Smolij, Avocat Junior au bureau de New York, ont conseillé la société et les fondateurs sur les aspects de droit américain du SPAC.

Le cabinet Sekri Valentin Zerrouk a également conseillé Moez-Alexandre Zouari, avec une équipe menée par Pierre Emmanuel Chevalier, associé, Natacha Baratier et Victor Bodart.

**A propos de Racine :**

RACINE est un cabinet d'avocats français indépendant de droit des affaires qui réunit plus de 200 avocats et juristes, répartis au sein de 7 bureaux : Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes, Strasbourg et Bruxelles.

RACINE se caractérise par une approche « full service » en droit des affaires en conseil et contentieux.

Ses avocats, impliqués et pragmatiques, accompagnent les clients en leur apportant des solutions innovantes dans leur activité au quotidien, l'accompagnement des projets stratégiques et la gestion des crises. Ils s'attachent à la construction de relations de partenariats solides et durables avec les clients.

RACINE intervient pour des entreprises, issues de différents secteurs de l'industrie et des services, des organisations professionnelles et interprofessionnelles ainsi que des collectivités publiques.

Le cabinet a développé une expertise particulière des secteurs que sont le luxe, les médias, l'immobilier, l'agroalimentaire et la distribution.

RACINE est membre du réseau international d'avocats TAGLaw et du réseau OMNIA. Le cabinet entretient par ailleurs d'étroites relations avec de nombreux cabinets étrangers.